



PROJET DE PLAN DE GESTION DU PARC

Propositions de finalités et sous-finalités, validées par le conseil de gestion du Parc à la date du 21 janvier 2015

Introduction

Le travail qui vous est présenté ci-après est une synthèse des propositions issues de la concertation thématique conduite depuis le mois de juin. L'enjeu est de définir les objectifs de gestion pour le territoire du Parc, par la définition de finalités et sous-finalités. Ce travail a été partagé, débattu, réajusté et pré-validé lors de la plénière de la concertation le 24 novembre 2014 à Abbeville. Il a été soumis à l'avis du bureau du Parc le 12 décembre 2014 et validé après quelques ajustements.

Le conseil de gestion du 21 janvier à Etaples sur mer, a validé toutes ces propositions après avoir reformulé la sous finalité 4.2 des activités du territoire concernant la thématique touristique.

*Les finalités et sous-finalités concernent les thématiques du **patrimoine culturel, du patrimoine naturel et des activités sur le territoire, qui traitent des activités professionnelles, des usages de loisir, du tourisme, et des aménagements – équipements et de l'innovation**, mais également des thèmes transversaux que sont la **qualité de l'eau, l'éducation à l'environnement, l'espace à risque et la coopération internationale**. Une thématique « gouvernance – fonctionnement du Parc » a permis de regrouper ces trois derniers sujets. **Nous tenons à préciser qu'aucune hiérarchisation d'importance ou de valeur dans l'ordonnancement et la présentation des thèmes, n'est à considérer.***

*Quelques précisions concernant ce travail: Il doit être vu sous l'angle de la **pertinence des propositions et de leur capacité à traduire les enjeux et les ambitions, portés par les acteurs, et non sur leur formulation et les expressions employées**, qui restent toujours perfectibles.*

*Par ailleurs, les **principes d'actions** proposés ici, ne le sont **qu'à titre d'exemples**, afin d'illustrer les sous-finalités et finalités et d'en offrir **une meilleure compréhension**. Ils seront bien entendu **complétés, discutés et validés** dans les prochaines étapes de l'élaboration du plan de gestion.*

*Pour rappel, **le plan de gestion du Parc est un projet de territoire et n'est pas le plan d'action**. Ce **projet de territoire** sera porté et mis en action par l'ensemble des acteurs locaux et notamment ceux associés à la gouvernance avec l'équipe du Parc.*

Ce travail sera complété par une deuxième phase de concertation qui se déroulera en février et mars 2015. Elle s'organisera par finalité pour compléter et valider les principes d'action et les niveaux d'exigence.

Sommaire

I^{ère} partie : Thématiques génériques	1
Patrimoine culturel maritime	1
<i>Finalité 1 : Un patrimoine culturel maritime, paysager et balnéaire, approprié en tant que bien commun, mieux connu et valorisé</i>	3
Sous-finalité 1.1 : Des modes de vie liés à la mer sauvegardés et mis en valeur	3
Sous-finalité 1.2 : Un patrimoine artistique et architectural connu, pérennisé et valorisé	3
<i>Finalité 2 : Une identité culturelle maritime et balnéaire, spécifique au territoire marin, source de lien social et de développement durable</i>	4
Sous-finalité 2.2 : Une identité culturelle maritime et balnéaire source de lien social intra et inter générationnel	5
Sous-finalité 2.3 : Une identité culturelle maritime et balnéaire source de développement économique durable et de création d'emplois	5
Activités sur le territoire	6
<i>Finalité 1 : Des activités professionnelles pérennisées et valorisées, grâce à la mise en place de conditions favorables à leur maintien et leur développement, dans le respect des milieux</i>	9
Ss-finalité 1.1 : Une cohabitation harmonieuse pour l'accès aux ressources et à l'espace	9
Ss-finalité 1.2 : Des nouvelles ressources identifiées, en complément des ressources existantes, valorisées pour une diversification optimale et une pérennité des activités	9
Ss-finalité 1.3 : Des activités existantes maintenues et valorisées grâce à leur reconnaissance et leur intégration au sein du territoire du PNM	10
<i>Finalité 2 : Une gestion des ressources optimisées pour une exploitation durable</i>	10
Ss-finalité 2.1 : Des prélèvements conformes à une exploitation durable de la ressource disponible	10
Ss-finalité 2.2 : Des modes d'exploitation tenant compte de la sensibilité des milieux	10
<i>Finalité 3 : Des usages de loisir et de sports de nature respectueux de l'environnement marin et littoral et des principes du développement durable</i>	11
Sous-finalité 3.1 : Des usagers acteurs de la préservation du patrimoine maritime naturel et culturel	11
Sous-finalité 3.2 : Un lien social renforcé à travers une cohabitation harmonieuse entre les activités de nature	11
Sous-finalité 3.3 : Une offre de 'sports et loisirs nature' économiquement viable et ajustée aux potentialités environnementales du territoire	12
<i>Finalité 4 : Un écotourisme s'appuyant sur la valorisation de la biodiversité marine et littorale, sur l'identité culturelle maritime, et générateur d'activités économiques tout au long de l'année</i>	12
Sous-finalité 4.1 : Un tourisme qui respecte et valorise les patrimoines naturel et culturel sur lesquels il repose : vers l'émergence d'un éco-tourisme	12
Sous-finalité 4.2 : Un développement maîtrisé des activités éco-touristiques, dans une logique de répartition équilibrée de la fréquentation, en vue de la gestion des pressions sur le milieu	13
<i>Finalité 5 : Des équipements et des aménagements de sites maritimes, pérennes ou provisoires, tenant compte du milieu marin</i>	13
<i>Finalité 6 : Un Parc reconnu comme espace d'innovation et d'expérimentation</i>	13
Ss-finalité 6.1 : Des activités existantes, innovantes, en adéquation avec les avancées technologiques et respectueuses du milieu marin, dans une logique d'exigence environnementale	13
Ss-finalité 6.2 : Des nouvelles activités compatibles avec le milieu marin accueillies de manière durable	14

Patrimoine naturel	15
<i>Finalité 1 : Un bon état des fonctionnalités des écosystèmes</i>	16
Sous-finalité 1.1 : Des fonctionnalités présentant de bonnes conditions de « vie »	16
Sous-finalité 1.2 : Des services écosystémiques garantis	16
Sous-finalité 1.3 : Des perturbations physiques, chimiques, biologiques d'origine anthropique maîtrisées, pour « l'expression » des fonctionnalités	17
<i>Finalité 2 : Un bon état des habitats marins, côtiers et intertidaux</i>	17
Sous-finalité 2.1 : Une diversité préservée des habitats	17
Sous-finalité 2.2 : Une bonne qualité des habitats	17
Sous-finalité 2.3 : Des habitats connectés garantissant leurs fonctionnalités	18
Sous-finalité 2.4 : Des habitats à statut reconnus et préservés	18
<i>Finalité 3 : Une diversité géologique connue</i>	18
Sous-finalité 3.1 : Des sites géologiques ordinaires et patrimoniaux reconnus comme éléments de la géodiversité	18
Sous-finalité 3.2 : Des éléments géologiques préservés pour leur rôle support à la biodiversité	19
<i>Finalité 4 : Un bon état de conservation des espèces</i>	19
Sous-finalité 4.1 : Des espèces exploitées de manière durable, préservées pour leur rôle et leur contribution à la biodiversité	19
Sous-finalité 4.2 : Des espèces à statut (re)connues et préservées	19
Sous-finalité 4.3 : Des espèces ordinaires (re)connues et préservées	20
Sous-finalité 4.4 : Des espèces envahissantes gérées	20
2nde partie : Thématiques transversales	21
Qualité de l'eau	21
<i>Finalité 1 : Des eaux en bon état écologique</i>	22
Sous-finalité 1.1 : Une qualité écologique favorable au bon fonctionnement des écosystèmes	22
Sous-finalité 1.2 : Une réduction des micro-particules et des macro-déchets	22
Sous-finalité 1.3 : Une qualité microbiologique compatible avec les activités socio-économiques présentes sur le périmètre du Parc	22
<i>Finalité 2 : Des eaux en bon état chimique</i>	23
Sous-finalité 2.1 : Des sources de pollutions chimiques dans l'eau et les sédiments réduites	23
Sous-finalité 2.2 : Des dispositifs de suivi, d'alerte et de réaction envers les pollutions chimiques améliorés	23
Fonctionnement / Gouvernance du Parc	24
<i>Finalité 1: Faire du Parc un outil reconnu et de référence pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement maritime</i>	24
Sous-finalité 1.1: Des populations résidentes éduquées au milieu marin et à ses enjeux	24
Sous-finalité 1.2 : Des populations de passage sensibilisées au milieu marin et à ses enjeux	24
<i>Finalité 2: Le Parc, partie prenante dans les stratégies de gestion des risques.</i>	24
<i>Finalité 3 : un outil de partage d'expérience et de connaissance à l'échelle locale, nationale et internationale avec un enjeu de détroit et d'estuaires.</i>	24
Glossaire	25
Tableau de la concertation	27

I^{ère} partie : Thématiques génériques

Patrimoine culturel maritime

ORIENTATION DE GESTION

4°-Mieux connaître, faire connaître et contribuer à préserver les paysages marins et sous-marins, les valeurs et biens culturels liés à la mer et à l'originalité des estuaires, de l'estran, à la mobilité particulière des côtes et des fonds, aux pratiques et savoir-faire traditionnels, aux risques marins, aux conflits historiques et aux activités spécifiques au détroit international.

7°-Mettre en valeur et développer durablement les activités s'exerçant dans le respect des milieux et vivant raisonnablement des ressources vivantes, minérales ou énergétiques de la mer, les usages de loisir et les usages traditionnels porteurs de l'identité maritime, en œuvrant pour une cohabitation équilibrée de tous, en restant ouvert à l'innovation et aux nouveaux usages.

Définition du patrimoine culturel maritime créée par le groupe de concertation :

Le patrimoine culturel maritime concerne tout élément matériel et immatériel de nature maritime, produit par l'homme et situé dans l'emprise du Parc ou dans les communes du littoral passé, qui a une valeur intrinsèque reconnue par tous.

Le choix de cette définition pourra amener le Parc à agir au-delà du DPM, via ses partenaires, lorsque des actions à mener concerneront certains éléments du Patrimoine culturel maritime situés hors de son champ légal d'intervention ; dans le chapitre « Gouvernance » (ou fonctionnement du Parc), nous rappellerons donc la nécessité que le Parc soit associé aux démarches terrestres de gestion et de protection qui traitent des questions de patrimoine maritime localisées en limite de Parc. On pense en particulier aux démarches impliquant les paysages littoraux et estuariens.

CONTEXTE, ETAT INITIAL :

LES THEMES A ABORDER SONT EXTREMEMENT DIVERSIFIES :

- **Modes de vie quotidiens sur le littoral :** *Meubles, habits, bijoux* liés à la vie des marins (présentés à la Maison de la Beurière). *Pêche et cueillette* comme moyens de survie : cueillette et ramassage des crevettes, moules, huîtres, coques, salicornes, lilas de mer, asters maritimes, verrouilles (verrotières). *Culture de la chasse maritime* comme pratique sociale (hutte, hutteau, chasse à la botte). *Pratiques culinaires* à partir des moules de bouchot, huîtres, asters maritimes, salicornes, pâtisseries inspirées de la mer (patrouillard, etc.). Bistrots et restaurants maritimes fréquentés par les communautés maritimes (Chatillon...). *Vocabulaire et expressions maritimes. Noms de rues, de quais. Culture de quartiers maritimes* (quartiers des pêcheurs : Boulogne, Etaples, etc.), etc.
- **Coutumes, légendes, fêtes, d'inspiration religieuse ou païenne :** *Fêtes au moment du changement de type de pêche* (Equihen, Le Portel). *Fêtes de la mer et des ressources* : fête des Baigneurs à Mers les Bains (depuis le XIXème), fête de la mer de Boulogne-sur-Mer, fêtes de la moule, etc. *Carnavals. Pèlerinages de marins. Les géants boulonnais* Batisse et Zabel. *Groupes folkloriques. Chants et danse. Neuvaine* de Saint-Josse, etc.
- **Culture balnéaire :** *Pratique des bains de mer.* Evolution historique d'un tourisme bourgeois à un tourisme populaire. *Résidences balnéaires* (ex : Mers les Bains). *Cabines de plage. Culture de l'hygiénisme* et sanatorium (Berck)
- **Techniques et sciences :** *Conserveries industrielles* (fumaison). *Chantiers navals* (Etaples, Boulogne). *Menuiserie. Corderies. Techniques conchyliques. Industrie du galet. Techniques d'utilisation du vent dans la vie quotidienne, actuelles et passées* (cerfs-volants, char à voile, etc.), etc. *Activités scientifiques* : stations marines (Wimereux, Ambleteuse). *Vulgarisation scientifique* : Nausicaa, Mareis.
- **Navigation, pêche et commerce :** *Types de pêche* : pêche aux harengs (qui a conditionné la vie économique), pêche 'en Islande'. *Bateaux anciens ou restaurés, barques de baies. Balisage et baliseurs* (notamment en Baie de Somme). *Phares* (Le Touquet), *feux* (Armand en baie de Canche), *bouées. Immatriculations des bateaux* (barques de baie / bateaux traditionnels). *Echanges entre pays à travers le détroit*, etc.
- **Arts : arts graphiques, photographie, littérature** *Peinture* : peintres impressionnistes en Baie de Somme, etc. *Sculpture. Photographies. Graffitis de marin. Art religieux* d'inspiration maritime : Calvaires des marins (Boulogne, etc.), enluminures, graffitis de Saint-Josse (chœur, extérieur de

l'église), ex-voto... *Littérature.*

- **Architecture balnéaire** : *Architecture liée à la pêche, le commerce et la navigation* : halles, ateliers de réparations, 'Quilles en l'air' (Equihen etc.), 'La Corderie' (Musée de la vie de la mer : Mareis), maisons d'armateurs, tribunaux de commerce de terre et de mer (Saint Valéry, etc.), grenier à sel (St Valery), gares de marée et étals à poissons, etc. *Digues* (Le Portel, Ambleteuse, etc.). *Architecture militaire* (fortifications, Mur de l'Atlantique et Blockhaus, etc.). *Quartiers liés à la mer* (quartiers des pêcheurs : Boulogne, Etaples, etc.). *Architecture religieuse* : églises (comme amers), édifices religieux de Saint-Josse, etc.). *Ebénisterie et céramique des Villas balnéaires* (Mers, Ault, etc.), etc.
- **Paysages marins et sous-marins, actuels et passés** : *Poldérisation-Dé-poldérisation. Canal de la Somme* (Abbeville...). *Ports maritimes passés* (anciens ports romains). *Sentier du littoral. Evolution des paysages de la Manche et du détroit* (passage à pied entre la France et l'Angleterre au moment de la Préhistoire)
- **Rapport au risque marin** : *Evolution du rapport homme-mer et de la maîtrise du risque. Singularité du territoire par rapport au risque* : histoire parsemée de destructions de biens matériels (épaves) et de personnes. *Sauvetage en mer* (du Benoît Champy à la SNSM).
- **Risque, architecture et paysage** : *Prise de conscience renouvelée du risque lié à la mer et actions de défense* contre la mer (épis, digues, palplanches, etc.), etc.

TENDANCES D'EVOLUTION / INFLUENCE :

Variables qui vont influencer l'évolution du patrimoine maritime : *quels facteurs de changement (sociétaux, climatiques, économiques, institutionnels...), quelles sources de contraintes/blocages, quelles variables endogènes/exogènes, etc. ?*

Finalité 1 : Un patrimoine culturel maritime, paysager et balnéaire, approprié en tant que bien commun, mieux connu et valorisé

Enjeux : L'idée est de mieux connaître l'histoire maritime et ses éléments emblématiques (du passé à aujourd'hui), de se les approprier comme bien commun, de les partager et de les protéger. Ce thème de l'appropriation de la mémoire du passé et du présent maritimes est divisé en deux parties thématiques : les modes de vie liés à la mer dans un premier temps (1.1), et dans un second temps, l'histoire du patrimoine incluant toutes les formes d'expressions artistiques (1.2)

Ss-finalité 1.1	Des modes de vie liés à la mer sauvegardés et mis en valeur
Ss-finalité 1.2	Un patrimoine artistique et architectural connu, pérennisé et valorisé

Sous-finalité 1.1 : Des modes de vie liés à la mer sauvegardés et mis en valeur

Enjeux : L'enjeu est de connaître, mettre en valeur, et préserver le patrimoine issu de l'histoire passée et contemporaine, des modes de vie liés à la mer : celle des pêches, de la navigation et du commerce maritime, du balisage et des baliseurs, des épaves sous-marines liées à la circulation maritime dans le détroit, témoignages de l'histoire des guerres, l'histoire de l'évolution des costumes des gens de mer, celle du vocabulaire et des expressions maritimes, celle des pratiques de cueillette, de chasse et d'élevage, l'histoire des bains de mer, celle du patrimoine culinaire maritime, etc. L'ensemble de ces éléments culturels historiques et actuels doit être reconnu comme bien commun du Parc naturel marin.

Principes d'action

Connaissance	→ Centraliser les recherches et documents existants
Mise en valeur	→ Faire connaître par tous les moyens les éléments de pratiques, de savoirs et de savoir-faire maritimes historiques et présents, notamment par la création de centre(s) d'interprétation du patrimoine maritime.
Protection	→ Conserver les bateaux et les immatriculations de bateaux traditionnels, les vestiges marins et sous-marins dans un lieu de conservation dédié
Développement durable	→ Soutenir les activités existantes des associations et des collectivités territoriales pour la sauvegarde du patrimoine maritime historique

Sous-finalité 1.2 : Un patrimoine artistique et architectural connu, pérennisé et valorisé

Enjeux : L'enjeu est ici de collecter la mémoire de ce patrimoine artistique maritime, pour l'ériger en bien commun, élément structurant de l'identité culturelle territoriale.

Principes d'action

Connaissance	→ Recenser les collections des musées et les collections privées relatives aux sujets maritimes et balnéaires (archéologie, beaux arts, arts appliqués, arts et traditions populaires, etc.)
Mise en valeur	→ Faire connaître l'architecture des lieux de villégiature de bord de mer, des constructions militaires maritimes
Protection	→ Protéger les graffiti de marins
Développement durable	→

Finalité 2 : Une identité culturelle maritime et balnéaire, spécifique au territoire marin, source de lien social et de développement durable

Enjeux : *L'identité culturelle commune à un groupe social, peut se définir comme un ensemble complexe d'éléments qui rassemble et qui distingue celui-ci des autres groupes d'individus. Elle est fondée sur des pratiques, des représentations et des valeurs communes, à partir desquelles naît un sentiment d'appartenance au groupe. Elle est transmissible et constitue un élément du patrimoine culturel commun.*

Face à la tendance à l'uniformisation des cultures, l'identité culturelle spécifique au territoire marin doit s'affirmer (1.1). Cette identité territoriale spécifique doit être considérée comme l'un des éléments fondateurs du lien social et faire l'objet d'une transmission, au sein des générations présentes et à destination des générations futures (1.2). L'identité territoriale maritime doit enfin être reconnue comme un des facteurs du processus de développement économique durable (1.3).

Ss-finalité 2.1	Une identité culturelle maritime, liée aux spécificités naturelles, paysagères et climatiques et à leurs évolutions, reconnue, valorisée et transmise
Ss-finalité 2.2	Une identité culturelle maritime et balnéaire source de lien social intra et inter générationnel
Ss-finalité 2.3	Une identité culturelle maritime et balnéaire source de développement économique durable et de création d'emplois

Sous-finalité 2.1 : *Une identité culturelle maritime, liée aux spécificités naturelles, paysagères et climatiques et à leurs évolutions, reconnue, valorisée et transmise*

Enjeux : Une nature et des paysages exceptionnels (estuaires, falaises, dunes sous-marines), ont contribué à forger une identité culturelle particulière. L'influence du détroit, lieu stratégique pour les activités commerciales, théâtre de guerres maritimes, celle de l'estran et des estuaires doivent ainsi être reconnues comme éléments à part entière de l'identité culturelle territoriale. La violence des éléments naturels (le vent, la marée, la houle) a engendré des pratiques culturelles spécifiques qui vont de la construction d'ouvrages de lutte contre la submersion marine aux projets de parcs éoliens, en passant par les jeux de cerf volants et de chars à voile. Ces caractéristiques géo-climatiques ont forgé une culture locale de l'adaptation aux risques maritimes. L'enjeu est ici de connaître, valoriser cette identité maritime pour la transmettre et la préserver.

Principes d'action

Connaissance	→ Collecter des informations sur la mémoire du risque
Mise en valeur	→ Valoriser les identités balnéaires et l'architecture des lieux de villégiature de bord de mer comme éléments de l'identité maritime commune
Protection	→ Préserver les paysages maritimes et sous-marins de valeur patrimoniale
Développement durable	→ Pérenniser et développer les activités économiques et sociales faisant vivre l'identité maritime territoriale

Sous-finalité 2.2 : Une identité culturelle maritime et balnéaire source de lien social intra et inter générationnel

Enjeux : Il s'agit de faire en sorte que l'identité maritime, qui se nourrit de la vitalité des pratiques maritimes anciennes et actuelles, soit source de relations sociales intra et inter générationnelles, basées sur la curiosité, l'échange, le plaisir du partage, et participe à la cohésion sociale, toujours dans un objectif d'excellence environnementale.

Principes d'action

Connaissance	→ Créer, développer et actualiser une base de données des éléments patrimoniaux géo-référencés, accessible à tous. → Mieux connaître (mémoire, culture) de la vie maritime
Mise en valeur	→ Maintenir les événements à caractère festif et convivial (fêtes calendaires, fêtes portuaires, etc.)
Protection	→ Créer des liens entre les associations protectrices d'épaves et les marins-pêcheurs, pour diffuser les bonnes pratiques de pêche autour des épaves (chalutage et pose des casiers à distance)
Développement durable	→ Diffuser l'information sur le patrimoine culturel maritime sur des supports conventionnels et innovants (réseaux sociaux par exemple)

Sous-finalité 2.3 : Une identité culturelle maritime et balnéaire source de développement économique durable et de création d'emplois

Enjeux : Il s'agit de faire en sorte que cette identité culturelle maritime soit facteur de créations d'activités économiques nouvelles, ou celui d'une vitalité nouvelle d'activités économiques anciennes, et ce dans un but d'innovation technologique en vue de l'excellence environnementale.

Principes d'action

Connaissance	→
Mise en valeur	→ Impulser une politique de valorisation des ports maritimes sur toute la côte, à l'aide de tous types d'événements (salons nautiques, fêtes maritimes, etc.)
Protection	→
Développement durable	→ Identifier et soutenir une filière économique liée au patrimoine maritime et balnéaire

Activités sur le territoire

Ceci est la proposition faite lors de la réunion du bureau du conseil de gestion, le 12 décembre 2014. Il est proposé d'effectuer un regroupement des thématiques « Activités professionnelles » (anciennes finalités 1 et 2 du thème) et « Usages de loisir et tourisme » (anciennes finalités 1 et 2 du thème). Ceci correspond également à la demande qui est faite de la part du groupe « activités de loisir/tourisme » d'être considéré comme également un acteur professionnel.

De plus, deux autres finalités communes, qui interpellent ces deux thèmes, sont associées, une première relative aux aménagements et aux équipements pour répondre à la demande formulée au sein du groupe « usages de loisirs / tourisme », et la seconde relative à l'innovation et l'expérimentation.

Activités professionnelles

ORIENTATION DE GESTION

6°-Mettre en valeur et soutenir les différentes activités de pêche visant une exploitation durable des ressources, dans le respect des milieux et en confortant leur rôle social et économique.

7°-Mettre en valeur et développer durablement les activités s'exerçant dans le respect des milieux et vivant raisonnablement des ressources vivantes, minérales ou énergétiques de la mer, les usages de loisir et les usages traditionnels porteurs de l'identité maritime, en œuvrant pour une cohabitation équilibrée de tous, en restant ouvert à l'innovation et aux nouveaux usages.

CONTEXTE ET ENJEUX :

PECHE :

- Une activité majeure qui s'exerce sur l'ensemble de l'espace marin, l'estran et la mer.
- Accords historiques de pêche.
- Une place structurante essentielle pour l'économie régionale et nationale
 - Place du port de Boulogne sur mer
 - Production de coques en baie de somme (1^{ère} place)
 - Pêche artisanale côtière ou à pied fait partie de l'identité culturelle
- Des communautés de pêcheurs différenciées, de Boulogne au Tréport, en fonction des ports de rattachement, des métiers (chalutiers, fileyeurs, crevettiers, PAP, etc.) et de l'histoire (communauté d'Étaples, etc.)
- Une implication constructive de la profession pour :
 - Contribuer à la préservation des milieux et des espèces : sélectivité des engins, limite des captures accidentelles, gestion de licences de pêche aux coques, etc.
 - Faire connaître la pêche au grand public (Maréis, Nausicaa, etc.)
 - Accompagner l'évolution professionnelle et diversifier les activités de pêche dans les estuaires : développement de l'aquaculture et la mytiliculture
 - Améliorer la connaissance des milieux marins.
- Une réglementation relevant de la Politique Commune des Pêches (PCP), complétée par des dispositions locales proposées par les autorités de l'Etat ou les CRPM, et gérés par ceux-ci ou par les OP.
- Un contexte global très difficile, avec un manque de visibilité des professionnels sur leur avenir : hausse du prix du carburant, nouvelles activités industrielles susceptibles de restreindre les espaces utilisés et inquiétudes quant à la gestion des espaces protégés, des droits de pêche historiques.

USAGES INDUSTRIELS :

- Près de la côte : de multiples usages dans un espace restreint
 - Ports pluriactifs, tailles variables et vocations différenciées.
 - Tourisme international
 - Recherche récente de diversification des activités économiques exploitant les ressources vivantes de la mer : valorisation de végétaux dans les estuaires, prospective pour l'aquaculture, sites d'expérimentation pour développer la mytiliculture, etc.
- En mer, moins d'usages mais plus industriels demandeurs de vastes espaces :
 - Transport maritime parmi les plus importants du monde
 - Câbles sous-marins pour la communication et transport d'énergie
- Nouvelles richesses très convoitées : énergies marines et ressources minérales.

Usages de loisir / Tourisme

ORIENTATION DE GESTION

7°-Mettre en valeur et développer durablement les activités s'exerçant dans le respect des milieux et vivant raisonnablement des ressources vivantes, minérales ou énergétiques de la mer, les usages de loisir et les usages traditionnels porteurs de l'identité maritime, en œuvrant pour une cohabitation équilibrée de tous, en restant ouvert à l'innovation et aux nouveaux usages.

ETAT INITIAL ET CONTEXTE

Sources de connaissances :

- Une étude exhaustive de caractérisation et de diagnostic territorial (DTA) a été conduite au cours de l'année écoulée ; une quinzaine d'activités de loisirs en mer et sur l'estran, créatrices de lien social et d'identité littorale commune, ont été examinées (demande, offre, gouvernance, croisement des lieux de pratiques et des sensibilités environnementales du territoire pour déboucher sur un diagnostic). Ce DTA servira, entre autres sources, à élaborer *l'état initial des activités 'sports nature' dans le Parc*
- Le programme d'amélioration de la gestion de la pêche de loisirs dans le Parc appelé 'LIFE +PAP' est en cours. Il consiste en une caractérisation, un comptage et une sensibilisation aux bonnes pratiques pour faire progresser la gouvernance. Il fournira des éléments de connaissance pour alimenter l'état initial.
- Une étude exploitable pour l'analyse des motifs de visite touristique : celle du syndicat mixte 'Baie de Somme 3 Vallées'

Informations recueillies (non exhaustives) :

- La connaissance des activités de loisir progresse et est à affiner ; on sait qu'elles sont génératrices d'activités économiques et de revenus :
 - La plaisance permet par exemple de créer un emploi pour 10 bateaux
 - L'activité de découverte des sites naturels des baies (Somme, Authie, Canche) par des *guides de nature*, formés, investis dans une démarche de certification qualitative (QUALINAT), est en fort développement depuis 25 ans. Elle est totalement conforme aux missions du PNM, fournit des emplois à des acteurs du territoire qui ont pour volonté de valoriser le territoire et travailler avec le Parc naturel marin.
- Plusieurs structures fédérales sportives sont assez impliquées dans la formation des encadrants à la connaissance du milieu marin, dans la sensibilisation de leurs pratiquants via notamment l'organisation de nettoyages de plages, etc. : Fédérations de sports sous-marins, de voile, de sports de pagaie, de char à voile, etc.
- Existence de chartes en vigueur sur le territoire : ...de la Réserve naturelle de la Baie de Somme, 'du pêcheur sous-marin', de chasse maritime, plongée sous-marine
- Caractéristiques du tourisme
 - En Baie de Somme : il est une source de revenus très importante, grâce au nombre d'emplois générés et aux retombées indirectes. Il est toutefois concentré dans le temps (ponts de printemps et d'été).
 - Des données pour connaître la capacité d'hébergement du territoire sont disponibles (ADRT).
 - Une étude de fréquentation a été réalisée en 2013 sur les sites de : Le Hourdel, Fort-Mahon, Le Crotoy, La Maye, etc., par le SMBSGL. Une étude du Conservatoire du Littoral sur le littoral picard est en cours
 - Les facteurs d'attractivité touristique sont les activités 'sport nature', le littoral (Quend, Fort-Mahon...) et les phoques, en train de supplanter les autres sources d'attraction.
 - Les tendances d'évolution : parmi les variables à prendre en compte, l'ensablement de la Baie de Somme et des estuaires en général est très importante.

PARC NATUREL MARIN DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE

-Position des collectivités locales : un soutien plus marqué aux activités de tourisme émergentes semble être attendu des professionnels

-Concernant le lien à la mer, deux attitudes existent : la mer peut être vue comme un terrain familier par certains acteurs, mais aussi être ressentie négativement par d'autres, pour lesquels elle est un lieu de labeur, de risques, une source d'inondations.

Finalité 1 : Des activités professionnelles pérennisées et valorisées, grâce à la mise en place de conditions favorables à leur maintien et leur développement, dans le respect des milieux

Ss-finalité 1.1	Une cohabitation harmonieuse pour l'accès aux ressources et à l'espace
Ss-finalité 1.2	Des nouvelles ressources identifiées, en complément des ressources existantes, valorisées pour une diversification optimale et une pérennité des activités
Ss-finalité 1.3	Des activités existantes maintenues et valorisées grâce à leur reconnaissance et leur intégration au sein du territoire du PNM

Ss-finalité 1.1 : Une cohabitation harmonieuse pour l'accès aux ressources et à l'espace

Principes d'action	
Connaissance	→ Identification des espaces à « chevauchements potentiels » d'activités, les zones de moindre impact.
Mise en valeur	→ Faciliter les échanges entre tous les usagers (synergie mutuelle).
Protection	→ Participer à la planification maritime
Développement durable	→ Développer des solutions durables pour limiter les conflits

Ss-finalité 1.2 : Des nouvelles ressources identifiées, en complément des ressources existantes, valorisées pour une diversification optimale et une pérennité des activités

Principes d'action	
Connaissance	→ Recherches de nouveaux produits et nouveaux marchés.
Mise en valeur	→ Contribuer à la promotion des espèces à faible valeur commerciale ou peu connues.
Protection	→ Considérer le rôle de la ressource dans le fonctionnement du milieu
Développement durable	→ Accompagner ou aider à la définition de zones propices à l'exploitation de nouvelles ressources.

Ss-finalité 1.3 : Des activités existantes maintenues et valorisées grâce à leur reconnaissance et leur intégration au sein du territoire du PNM

Principes d'action	
Connaissance	→ Mieux connaître et faire connaître les activités des professionnels
Mise en valeur	→ Valorisation de l'image des métiers et des produits, reconnaissance des activités et des produits comme issus du territoire.
Protection	→
Développement durable	→ Labellisation « PNM » de l'activité

Finalité 2 : Une gestion des ressources optimisées pour une exploitation durable

Ss-finalité 2.1	Des prélèvements conformes à une exploitation durable de la ressource disponible
Ss-finalité 2.2	Des modes d'exploitation tenant compte de la sensibilité des milieux

Ss-finalité 2.1 : Des prélèvements conformes à une exploitation durable de la ressource disponible

Principes d'action	
Connaissance	→ Centralisation et diffusion des connaissances disponibles.
Mise en valeur	→ Valorisation des bonnes pratiques
Protection	→ Veiller au respect de la réglementation
Développement durable	→ Intégrer le processus de renouvellement des ressources

Ss-finalité 2.2 : Des modes d'exploitation tenant compte de la sensibilité des milieux

Principes d'action	
Connaissance	→ Identifier et quantifier l'incidence des activités autres que la pêche sur les ressources halieutiques et sur le milieu (les fonds, colonne d'eau, etc.)
Mise en valeur	→ Soutien et valorisation des pratiques non impactantes.
Protection	→ Veiller au maintien du bon état des habitats
Développement durable	→ Modernisation des équipements

Finalité 3 : Des usages de loisir et de sports de nature respectueux de l'environnement marin et littoral et des principes du développement durable

Enjeux de la finalité : L'enjeu est de concilier les activités de sports et les loisirs de nature se déroulant dans le Parc avec la préservation du milieu naturel, littoral et marin, qui sert de fondement et donne sa richesse à la pratique. Il conviendra notamment de protéger les sites naturels vis-à-vis face aux sources de pollutions et de dégradations. Il s'agira de faire en sorte que les équipements et aménagements des sites aient une incidence minimale sur le milieu (sous-finalité 1.1), et que les usagers soient acteurs de la préservation de l'environnement marin et littoral (sous-finalité 1.2). L'offre et la demande de loisirs dans le Parc doivent en outre respecter les principes du développement durable, en favorisant le lien social (sous-finalité 1.3) et en étant source d'activités économiquement viables, ajustées aux capacités environnementales du territoire (sous-finalité 1.4).

Ss-finalité 3.1	Des usagers acteurs de la préservation du patrimoine maritime naturel et culturel
Ss-finalité 3.2	Un lien social renforcé à travers une cohabitation harmonieuse entre les activités de nature
Ss-finalité 3.3	Des activités de 'sports et loisirs nature' économiquement viables et ajustées aux potentialités environnementales du territoire

Sous-finalité 3.1 : Des usagers acteurs de la préservation du patrimoine maritime naturel et culturel

Principes d'action	
Connaissance	→ Améliorer et partager la connaissance du calendrier des pratiques
Mise en valeur	→ Faire connaître et valoriser la mer, les fonds marins, l'estran et les paysages à travers les pratiques de loisir
Protection	→ Inciter à créer et à ratifier des chartes de bonnes pratiques engageant les usagers à respecter le milieu marin
Développement durable	→ Contribuer à la préservation des épaves sous-marines (bien culturel maritime) par la pratique d'une plongée durable

Sous-finalité 3.2 : Un lien social renforcé à travers une cohabitation harmonieuse entre les activités de nature

Principes d'action	
Connaissance	→
Mise en valeur	→ Encourager la participation des représentants des usages de loisir à la gestion du littoral et de la mer (DDTM, SHOM, DRASSM, AAMP, Conseil maritime de façade, etc.) via les instances de concertation
Protection	→ Gérer la fréquentation du public attiré par les manifestations sportives en mer et sur l'estran, pour en réduire les incidences environnementales
Développement durable	→ Privilégier des actions concertées entre scientifiques et représentants des sports et loisirs de nature (sciences participatives)

Sous-finalité 3.3 : Une offre de 'sports et loisirs nature' économiquement viable et ajustée aux potentialités environnementales du territoire

Principes d'action

Connaissance	→
Mise en valeur	→ Faire connaître l'offre de produits liés aux activités de sports et de loisirs sur le littoral : restauration, hébergements, autres prestations
Protection	→ Gérer la fréquentation du public attiré par les manifestations sportives en mer et sur l'estran, pour en réduire les incidences environnementales
Développement durable	→ Pérenniser et diversifier les offres de sports et loisirs de nature respectueuses du milieu marin (dont la plongée sur épaves), tout en favorisant l'innovation (nouveaux usages, nouveaux supports)

Finalité 4 : Un écotourisme s'appuyant sur la valorisation de la biodiversité marine et littorale, sur l'identité culturelle maritime, et générateur d'activités économiques tout au long de l'année

Définition : L'écotourisme est une forme de voyage responsable dans des espaces naturels, qui contribue à la préservation de l'environnement et au bien-être des populations locales. The International Ecotourism Society, <http://www.ecotourism.org>

Enjeux de la finalité : Tout tourisme présent dans le Parc doit se fonder sur le respect et la valorisation des patrimoines naturel et culturel ; à ce titre, le Parc doit se fixer comme objectif l'éco-tourisme (sous-finalité 2.1). Par ailleurs, le Parc se donne pour règle de ne soutenir que les activités touristiques qui respectent des critères de durabilité (économique, sociologique, écologique) et de maîtrise de la fréquentation dans le temps et dans l'espace (sous-finalité 2.2)

<u>Ss-finalité 4.1</u>	Un tourisme qui respecte et valorise les patrimoines naturel et culturel sur lesquels il repose : vers l'émergence d'un éco-tourisme
<u>Ss-finalité 4.2</u>	Des activités éco touristiques maîtrisées, dans une logique de répartition équilibrée de la fréquentation en vue d'une réduction des pressions sur le milieu

Sous-finalité 4.1 : Un tourisme qui respecte et valorise les patrimoines naturel et culturel sur lesquels il repose : vers l'émergence d'un éco-tourisme

Principes d'action

Connaissance	→ Mesurer les impacts de l'activité touristique sur les ressources
Mise en valeur	→ Inciter la population à découvrir la mer au-delà du littoral
Protection	→ Compenser les impacts du tourisme
Développement durable	→ Mettre en place des circuits de découverte du milieu naturel marin et littoral en partenariat avec les professionnels

Sous-finalité 4.2 : Un développement maîtrisé des activités éco-touristiques, dans une logique de répartition équilibrée de la fréquentation, en vue de la gestion des pressions sur le milieu

Principes d'action	
Connaissance	→ Améliorer la connaissance de l'activité 'animation nature'
Mise en valeur	→ Développer les promenades éco-touristiques en mer
Protection	→ Contribuer à la régulation des flux touristiques sur le littoral
Développement durable	→ Former les pêcheurs en leur donnant une habilitation à fournir des prestations de sorties éco-touristiques en mer

Finalité 5 : Des équipements et des aménagements de sites maritimes, pérennes ou provisoires, tenant compte du milieu marin

Principes d'action	
Connaissance	→
Mise en valeur	→ Créer un label 'PARC' d'excellence écologique et éthique
Protection	→ Mettre en place une signalétique uniformisée sur tous les sites pour informer sur la fragilité des écosystèmes, les enjeux environnementaux issus des pratiques et les 'pratiques éco responsables'
Développement durable	→ Développer l'innovation et l'excellence environnementale des moyens de traction pour la mise à l'eau

Finalité 6: Un Parc reconnu comme espace d'innovation et d'expérimentation

<u>Ss-finalité 6.1</u>	Des activités existantes, innovantes, en adéquation avec les avancées technologiques et respectueuses du milieu marin, dans une logique d'exigence environnementale
<u>Ss-finalité 6.2</u>	Des nouvelles activités compatibles avec le milieu marin accueillies de manière durable

Ss-finalité 6.1 : Des activités existantes, innovantes, en adéquation avec les avancées technologiques et respectueuses du milieu marin, dans une logique d'exigence environnementale

Principes d'action	
Connaissance	→ Développer des études ad hoc de connaissance des ressources.
Mise en valeur	→ Porter à connaissance l'adaptation des activités dans le respect du milieu marin
Protection	→ Veiller à l'adéquation avancées technologiques et préservation du milieu
Développement durable	→ Accompagner l'évolution des pratiques dans une démarche environnementale (tests et innovation pour une meilleure valorisation des déchets, aide à la gestion des déchets, etc.)

Ss-finalité 6.2: Des nouvelles activités compatibles avec le milieu marin accueillies de manière durable

Principes d'action

Connaissance	→ Veille sur les avancées technologiques
Mise en valeur	→ Sensibilisation à la prise en compte de la préservation du milieu par les nouvelles activités
Protection	→ Veiller à l'adéquation avancées technologiques et préservation du milieu
Développement durable	→ Expérimentation de nouvelles activités/filières de valorisation.

Patrimoine naturel

ORIENTATION DE GESTION

1° Faire du parc naturel marin un secteur de référence pour la **connaissance et le suivi partagés de l'état et de l'évolution du milieu marin** ainsi que de l'influence des activités humaines, notamment pour les estuaires et les bancs de sable sous-marins ;

2° **Protéger, maintenir en bon état de conservation et si besoin restaurer le patrimoine naturel marin**, exploité ou non, ainsi que **les fonctionnalités multiples et originales des écosystèmes**, en particulier celles des nourriceries, des frayères et des couloirs de migration en mer ainsi qu'à l'interface terre-mer, dans et à l'ouvert des estuaires, en lien étroit avec les usagers du milieu marin.

4° Mieux connaître, faire connaître et contribuer à **préserver les paysages marins et sous-marins**, les valeurs et biens culturels liés à la mer et à l'originalité des estuaires, de l'estran, à la mobilité particulière des côtes et des fonds, aux pratiques et savoir-faire traditionnels, aux risques marins, aux conflits historiques et aux activités spécifiques au détroit international

5° Soutenir et animer une gestion coordonnée et partenariale avec les instances **de gestion des espaces protégés inclus ou contigus** à cet espace marin et estuarien ;

CONTEXTE ET ENJEUX :

Habitats : Natura 2000, Réserves naturelles, APB, Terrains du conservatoire → enjeux de gestion à intégrer

Espèces protégées (mammifères marins, oiseaux et poissons),

Espèces exploitées (identifier l'ensemble des espèces : chasse, pêche pro et loisir)

Espèces envahissantes (exogène) → lister les espèces connues (livre de JM Dewarumez)

Indicateurs : DCSMM, DCE, suivis...

TENDANCES D'ÉVOLUTION / INFLUENCE :

- Changement climatique (acidité), Pression humaine, augmentation des différentes pollutions
- Modification de l'abondance et de la richesse des espèces, des aires de répartition, Disparition et apparition d'espèces Dégradation des milieux dunaires, étouffement des habitats, dégradation : sur-fréquentation du littoral
- Croissance des pressions anthropiques : Forte influence du tourisme, Trafic maritime, Développement de l'énergie éolienne/EMR, Extraction des granulats, Développement de la pêche de loisir et du seal-watching
- Forte concentration de déchets (ports, etc.), nouvelles pollutions

Rappel des finalités et sous-finalités :

Les finalités sont au nombre de 4 et concernent les fonctionnalités, les habitats, le patrimoine géologique et les espèces ; en considérant les fonctions, la structure et les êtres y vivant.

Finalité 1	Un bon état des fonctionnalités des écosystèmes
Finalité 2	Un bon état des habitats
Finalité 3	Une diversité géologique (re)connue (identifiable)
Finalité 4	Un bon état de conservation des espèces

Finalité 1 : Un bon état des fonctionnalités des écosystèmes

Ss-finalité 1.1	Des fonctionnalités présentant de bonnes conditions de « vie »
Ss-finalité 1.2	Des services éco systémiques garantis
Ss-finalité 1.3	Des perturbations physiques, chimiques, biologiques d'origine anthropique maîtrisées, pour « l'expression » des fonctionnalités

<u>Sous-finalité 1.1</u> : Des fonctionnalités présentant de bonnes conditions de « vie »	
Principes d'action	
Connaissance	→ Définir le bon état de conservation des fonctionnalités
Mise en valeur	→ Développer la communication autour de l'intérêt des zones de fonctionnalités et de leur préservation
Protection	→ Mettre en place des zones mobiles et/ou spatio-temporelles (zone de préservation mobile)
Développement durable	→ Participer à la restauration de certains milieux pour en permettre l'expression de sa fonctionnalité

<u>Sous-finalité 1.2</u> : Des services écosystémiques garantis	
Principes d'action	
Connaissance	→ Evaluer la diversité des services éco systémiques sur le périmètre du PNM
Mise en valeur	→ Montrer le bénéfice des services éco systémiques (panneau, colloque, forum...)
Protection	→ Mise en place de zones « tampon »
Développement durable	→ Développer la prise en compte des services éco systémiques dans les prises de décision et les études

Sous-finalité 1.3 : Des perturbations physiques, chimiques, biologiques d'origine anthropique maîtrisées, pour « l'expression » des fonctionnalités

Principes d'action

Connaissance	→	Connaitre et mesure les perturbations
Mise en valeur	→	Sensibilisation des acteurs à l'impact / incidence des perturbations
Protection	→	Etablir ou compléter des suivis pour prévenir l'impact, mesures de prévention
Développement durable	→	Adapter les activités en limitant les perturbations éventuelles sur le milieu marin.

Finalité 2 : Un bon état des habitats marins, côtiers et intertidaux

Ss-finalité 2.1	Une diversité préservée des habitats
Ss-finalité 2.2	Une bonne qualité des habitats
Ss-finalité 2.3	Des habitats connectés garantissant leurs fonctionnalités
Ss-finalité 2.4	Des habitats à statut reconnu et préservés

Sous-finalité 2.1 : Une diversité préservée des habitats

Principes d'action

Connaissance	→	Une connaissance approfondie des différents habitats présents dans le périmètre du Parc
Mise en valeur	→	Réalisation d'un atlas des habitats présentant leurs richesses
Protection	→	Entretien de certains habitats
Développement durable	→	Prendre des mesures pour lutter contre les pollutions

Sous-finalité 2.2 : Une bonne qualité des habitats

Principes d'action

Connaissance	→	Suivi du trait de côte
Mise en valeur	→	Mise en valeur de la laisse de mer
Protection	→	Mesure de maintien du trait de côte sur certaines zones (nouveaux dispositifs type « écoplage »)
Développement durable	→	Nettoyage raisonnée des plages

<u>Sous-finalité 2.3</u> : Des habitats connectés garantissant leurs fonctionnalités	
Principes d'action	
Connaissance	→ Evaluer les connectivités des milieux
Mise en valeur	→ Sensibilisation sur les trames et corridors ?
Protection	→ Adaptation et anticipation des outils de gestion
Développement durable	→ Accompagner les mesures de gestion dans le changement climatique

<u>Sous-finalité 2.4</u> : Des habitats à statut reconnus et préservés	
Principes d'action	
Connaissance	→ Connaissance de l'état de conservation des habitats particuliers
Mise en valeur	→ Vulgarisation des différents statuts existant et l'importance des habitats identifiés
Protection	→ Proposition de nouveaux secteurs préservés
Développement durable	→ Fédérer les acteurs autour de la reconnaissance de ces espaces

Finalité 3 : Une diversité géologique connue

Ss-finalité 3.1	Des sites géologiques ordinaires et patrimoniaux reconnus comme éléments de la géodiversité
Ss-finalité 3.2	Des éléments géologiques préservés pour leur rôle support à la biodiversité

<u>Sous-finalité 3.1</u> : Des sites géologiques ordinaires et patrimoniaux reconnus comme éléments de la géodiversité	
Principes d'action	
Connaissance	→ Définition des paysages et de leurs composantes
Mise en valeur	→ Valorisation du rôle de l'industrie du galet dans le façonnage des paysages
Protection	→ Maîtriser le ramassage « sauvage » de galets
Développement durable	→ Intégrer les paysages marins dans les plans d'urbanisation

<i>Sous-finalité 3.2 : Des éléments géologiques préservés pour leur rôle support à la biodiversité</i>	
Principes d'action	
Connaissance	→ Connaissance fine de la circulation hydro-sédimentaire
Mise en valeur	→ Valorisation de l'évolution des lits des fleuves avec les mouvements sédimentaires
Protection	→ Mise en place de mesures de gestion de flux
Développement durable	→ Accompagnement des activités dans la gestion des sédiments

Finalité 4 : Un bon état de conservation des espèces

Ss-finalité 4.1	Des espèces exploitées de manière durable, préservées pour leur rôle et leur contribution à la biodiversité
Ss-finalité 4.2	Des espèces à statut (re)connues et préservées
Ss-finalité 4.3	Des espèces ordinaires (re)connues et préservées
Ss-finalité 4.4	Des espèces envahissantes gérées

<i>Sous-finalité 4.1 : Des espèces exploitées de manière durable, préservées pour leur rôle et leur contribution à la biodiversité</i>	
Principes d'action	
Connaissance	→ Connaissance des cycles de vie des espèces
Mise en valeur	→ Réaliser un effort de sensibilisation auprès des acteurs (professionnels et amateurs)
Protection	→ Mise en place de licences, de charte de qualité...
Développement durable	→ Accompagnement dans l'innovation et l'exploitation d'espèces nouvelles

<i>Sous-finalité 4.2 : Des espèces à statut (re)connues et préservées</i>	
Principes d'action	
Connaissance	→ Participer activement à des réseaux de connaissance
Mise en valeur	→ Sensibilisation sur les raisons de mises sous statut de ces espèces
Protection	→ Respect de la réglementation
Développement durable	→ Mettre en place des mesures de gestion adaptée à une échelle cohérente

Sous-finalité 4.3 : Des espèces ordinaires (re)connues et préservées

Principes d'action

Connaissance	→ Réaliser des suivis sur les différentes espèces « ordinaires » ou communes pour connaître leur état de conservation
Mise en valeur	→ Valorisation des espèces et de leur rôle
Protection	→ Etablir leur état de conservation
Développement durable	→ Favoriser les activités éco-responsables

Sous-finalité 4.4 : Des espèces envahissantes gérées

Principes d'action

Connaissance	→ Suivre la dynamique d'installation d'une espèce envahissante
Mise en valeur	→ Informer sur le risque encouru d'importation ou d'implantation d'espèce
Protection	→ Mettre en place des mesures de gestion
Développement durable	→ Adapter les usages pour éviter l'introduction d'espèces

2^{nde} partie : Thématiques transversales

Qualité de l'eau

ORIENTATION DE GESTION

3°- Contribuer à l'évaluation et à l'amélioration de l'état écologique des eaux marines et estuariennes, en associant les acteurs concernés aux échelles appropriées, en particulier en participant à l'observation et à la gestion de la mobilité hydrosédimentaire, importante pour le bon état des habitats marins et pour conserver le caractère maritime des estuaires.

CONTEXTE ET ENJEUX :

- Qualité de l'eau influencée par les fleuves => risques de pollutions et de perturbations des habitats marins d'origine multiple :
 - BASSINS VERSANTS
 - ACTIVITÉS MARINES ET LITTORALES
 - AMÉNAGEMENTS CÔTIERS MODIFIANT LE LITTORAL
 - FACTEURS NATURELS EN ÉVOLUTION
- Influence mal connue de la qualité de l'air.
- Etat écologique de l'eau moyen pour les eaux côtières, médiocre pour les estuaires.
- Qualité bactériologique en amélioration mais les zones conchylicoles nécessitent encore un lavage des coquillages et PAP interdite en plusieurs lieux.
- Directives européennes qui structurent la politique de l'eau.
- Gestion de l'eau organisée concrètement par bassin versant, contribuant à la préservation des milieux marins.
- Volonté clairement exprimée par les CLE d'assurer une continuité de gestion de l'eau et des milieux aquatiques entre terre et mer.

Finalité 1 : Des eaux en bon état écologique

Ss-finalité 1.1	Une qualité écologique favorable au bon fonctionnement des écosystèmes
Ss-finalité 1.2	Une réduction des microparticules et des macro-déchets
Ss-finalité 1.3	Une qualité microbiologique compatible avec les activités socio-économiques présentes sur le périmètre du Parc

Sous-finalité 1.1 : Une qualité écologique favorable au bon fonctionnement des écosystèmes

Principes d'action	
Connaissance	→ Contribuer à la connaissance sur le phénomène d'eutrophisation dans le périmètre du Parc.
Mise en valeur	→ Articulation entre les acteurs intervenants dans les différents réseaux de surveillance.
Protection	→ S'assurer de la prise en compte du milieu marin dans l'élaboration et l'application des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Développement durable	→ Conforter les liens terre-mer entre les politiques publiques des SAGE et le PNM

Sous-finalité 1.2 : Une réduction des micro-particules et des macro-déchets

Principes d'action	
Connaissance	→ Identifier des zones de concentration.
Mise en valeur	→ Encourager les bonnes pratiques respectueuses mises en œuvre par les usagers.
Protection	→ Accompagner le développer des démarches propres, des plans de réception des déchets, des filières de traitement et de collecte.
Développement durable	→ Favoriser et faciliter l'élimination des déchets récupérés par les usagers en mer.

Sous-finalité 1.3 : Une qualité microbiologique compatible avec les activités socio-économiques présentes sur le périmètre du Parc

Principes d'action	
Connaissance	→ Renforcer les réseaux de suivis bactériologiques dans les zones à enjeux (mouillages, pêche, baignade, activités nautiques, cultures marines,etc.).
Mise en valeur	→ Porter à connaissance les résultats de la qualité de l'eau
Protection	→ Respect des normes réglementaires
Développement durable	→ Aider à la mise à jour/à l'élaboration des profils de vulnérabilités (baignade/conchylicole)

Finalité 2 : Des eaux en bon état chimique

<u>Ss-finalité 2.1</u>	Des sources de pollutions chimiques dans l'eau et les sédiments réduites
<u>Ss-finalité 2.2</u>	Des dispositifs de suivi, d'alerte et de réaction envers les pollutions chimiques améliorés

Sous-finalité 2.1 : Des sources de pollutions chimiques dans l'eau et les sédiments réduites

Principes d'action	
Connaissance	→ Connaissance sur les flux de polluants.
Mise en valeur	→ Promouvoir les bonnes pratiques
Protection	→
Développement durable	→ Encourager les techniques de dragage respectueuses.

Sous-finalité 2.2 : Des dispositifs de suivi, d'alerte et de réaction envers les pollutions chimiques améliorés

Principes d'action	
Connaissance	→ Connaissance sur les apports telluriques en sédiments
Mise en valeur	→ Communication sur le plan PolMar
Protection	→
Développement durable	→ Réaliser une veille et être un moyen d'alerte vis-à-vis des nouveaux contaminants.

Fonctionnement / Gouvernance du Parc

ORIENTATION DE GESTION

1°- Faire du parc naturel marin un secteur de référence pour la **connaissance et le suivi partagés de l'état et de l'évolution du milieu marin** ainsi que de l'influence des activités humaines, notamment pour les estuaires et les bancs de sable sous-marins ;

3°- Contribuer à l'évaluation et à l'amélioration **de l'état écologique des eaux marines et estuariennes**, en associant les acteurs concernés aux échelles appropriées, en particulier en participant à l'observation et à la gestion de la mobilité hydrosédimentaire, importante pour **le bon état des habitats marins et pour conserver le caractère maritime des estuaires**.

4° Mieux connaître, faire connaître et contribuer à **préserver les paysages marins et sous-marins**, les valeurs et biens culturels liés à la mer et à l'originalité des estuaires, de l'estran, à la mobilité particulière des côtes et des fonds, aux pratiques et savoir-faire traditionnels, aux risques marins, aux conflits historiques et aux activités spécifiques au détroit international

5° Soutenir et animer une gestion coordonnée et partenariale avec les instances de **gestion des espaces protégés inclus ou contigus** à cet espace marin et estuarien.

8°- Participer activement à une **coopération technique avec les pays voisins** pour une protection commune du milieu marin et un développement durable des activités maritimes dans le détroit international en impliquant les acteurs locaux.

Finalité 1: Faire du Parc un outil reconnu et de référence pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement maritime

Sous-finalité 1.1: Des populations résidentes éduquées au milieu marin et à ses enjeux

Sous-finalité 1.2 : Des populations de passage sensibilisées au milieu marin et à ses enjeux

Finalité 2: Le Parc, partie prenante dans les stratégies de gestion des risques.

Finalité 3 : un outil de partage d'expérience et de connaissance à l'échelle locale, nationale et internationale avec un enjeu de détroit et d'estuaires.

Glossaire

En cours de constitution

Biens culturels maritimes : Tous les biens présentant un intérêt préhistorique, archéologique ou historique, situés à l'intérieur du domaine public maritime, ou au fond de la mer dans la zone contiguë. Il s'agit du patrimoine culturel maritime matériel.

Bien commun :

Biodiversité : Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

Biotope : Milieu biologique déterminé offrant des conditions d'habitat stables à un ensemble d'espèces animales ou végétales.

Connectivité : La connectivité écologique désigne la connexion fonctionnelle et effective nécessaire au fonctionnement, à la stabilité et à la résilience des écosystèmes sur le long terme.

Culture : Au sens sociologique du terme, la culture est un ensemble de manières de vivre propres à une société donnée.

Déchets marins : Tout objet persistant, fabriqué par l'homme, en matériau solide, qui se retrouve dans l'environnement marin et côtier (flottants à la surface, dans la colonne d'eau et déposés sur les fonds marins ou encore échoués sur les plages et le littoral), de taille diverse – visible à l'œil nu (macro-déchets) ou entre 500 µm et 50 mm (micro-déchet/microparticules).

DPM (Domaine Public Maritime) : Il est constitué du sol, du sous-sol de la mer, compris entre la limite haute du rivage, c'est-à-dire celles des plus hautes mers en l'absence de perturbations météorologiques exceptionnelles, et la limite, côté large, de la mer territoriale ; des étangs salés en communication directe, naturelle et permanente avec la mer ; des lais (parcelles dont la mer s'est définitivement retirée) et relais (dépôts alluvionnaires) de la mer ; des parties non aliénées de la zone dite des « cinquante pas géométriques » dans les départements d'outre-mer, depuis le loi du 3 janvier 1986 dite « loi littoral ».

DRASSM : Département des recherches aquatiques, subaquatiques et sous-marines

Envahissante : En écologie, il s'agit d'une espèce autochtone (indigène) ou allochtone (non indigène) sur un territoire donné, qui prolifère et qui étend son aire de distribution liée à une augmentation de la densité des populations. Une espèce autochtone ou allochtone devient souvent envahissante lorsque le milieu est perturbé.

Finalité : Etape à atteindre à 15 ans dans le territoire du Parc. Que souhaite-t-on pour notre territoire ?

Fonctionnalité : Se dit de l'ensemble des fonctions écologiques nécessaires pour la réalisation des processus biologiques qui permettent le fonctionnement et le maintien des écosystèmes (vision écologique), et les services écosystémiques comme les bénéfices retirés par l'homme des processus biologiques (vision économique).

Identité culturelle : Commune à un groupe social, elle se définit comme un ensemble complexe d'éléments qui rassemblent et qui distinguent le groupe des autres groupes d'individus. Elle est fondée sur des pratiques, des représentations et des valeurs communes, à partir desquelles naît un sentiment d'appartenance au groupe. Elle est transmissible et constitue un élément du patrimoine culturel commun.

Indicateurs : Outil d'évaluation des résultats atteints.

Intertidale (zone) : Correspond à l'estran, partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées. Elle constitue un biotope spécifique.

Métriques : Valeur quantitative ou qualitative pour mesurer les paramètres d'évolution du milieu ou des activités.

Modes de vie : Manières de vivre, d'habiter, de se déplacer, de penser, de parler, etc. communes à un groupe social

Niveau d'exigence : Niveau d'ambition que l'on se donne pour le Parc, à 15 ans.

Ordinaire : Se dit des espèces qui sont les plus abondantes et les plus largement distribuées.

Patrimoine culturel maritime : Au sens large, recouvre un ensemble de valeurs de nature maritime dont il faut assurer la transmission aux générations futures ; ce sont les monuments, les biens, les lieux, les objets, les œuvres d'art, etc., qui sont porteurs de ces valeurs maritimes.

Patrimoine culturel maritime matériel : Voir Biens culturels maritimes

Patrimoine culturel maritime immatériel : Recouvre les pratiques sociales et culturelles, les traditions, les expressions orales, les arts, les rituels et événements festifs, les connaissances, les savoir-faire, etc., concernant l'univers maritime. La convention internationale pour la protection du patrimoine immatériel adoptée sous l'égide de l'UNESCO intègre cette dimension immatérielle à la définition du patrimoine culturel.

Principe d'action : Ensemble de mesures, de pistes ou de préconisations pour permettre l'atteinte du niveau d'ambition fixé.

Service éco systémique : Bénéfices retirés par l'homme de processus biologiques.

Sous-finalité : Déclinaison d'une finalité, pour définir plus précisément l'objectif intermédiaire que l'on souhaite atteindre à 15 ans.

Tableau de la concertation

		Patrimoine culturel	Activités professionnelles	Usages de loisir	Patrimoine naturel
Réunions de concertation	1 ^{ère} réunion	13 juin, <i>Berck sur Mer</i> 15 participants	13 juin, <i>Cucq</i> 27 participants	12 juin, <i>Etaples sur Mer</i> 33 participants	17 juin, <i>Berck sur Mer</i> 28 participants
	2 ^{ème} réunion	10 juillet, <i>Etaples sur Mer</i> 14 participants	12 septembre, <i>Cucq</i> 22 participants	04 septembre, <i>Fort-Mahon</i> 29 participants	25 juillet, <i>Boulogne sur Mer</i> 25 participants
	3 ^{ème} réunion	04 septembre, <i>Fort-Mahon</i> 10 participants	08 octobre, <i>Cucq</i> 21 participants	30 septembre, <i>Cayeux sur Mer</i> 29 participants	22 septembre, <i>Abbeville</i> 27 participants
	4 ^{ème} réunion	02 octobre, <i>Saint Valery sur Somme</i> 9 participants	06 novembre, <i>Cucq</i> 22 participants	14 octobre, <i>Wimereux</i> 31 participants	27 octobre, <i>Le Tréport</i> 21 participants
	5 ^{ème} réunion	14 novembre, <i>Ambleuse</i> 12 participants		13 novembre, <i>Boulogne sur Mer</i> 35 participants	12 décembre, <i>Boulogne sur mer</i> 18 participants
	6 ^{ème} réunion	01 décembre, <i>Saint Josse</i> 13 participants			
Processus de validation des finalités et sous-finalités		24 novembre 2014 <i>Abbeville</i>	Plénière de l'ensemble des acteurs de la concertation		
		12 décembre 2014 <i>Boulogne sur Mer</i>	Bureau du conseil de gestion pour une pré-validation		
		21 janvier 2015 <i>Etaples sur mer</i>	Conseil de gestion pour validation		